

Protection des civils au Sahel : Consolider l'approche intégrée
**Atelier du Secrétariat du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité
au Sahel (P3S)**

25 novembre 2022

Le conflit au Sahel a des conséquences dévastatrices pour la population civile. Au cours de l'année écoulée, la situation des droits humains et humanitaires s'est détériorée, des millions de personnes ont été déplacées à cause du conflit et des millions d'autres ont besoin d'une aide humanitaire en raison de la perte des moyens de subsistance due directement au conflit. Ces défis persistants ont incité le Secrétariat du *Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel* (S.P3S) à organiser un atelier sur la protection des civils axé sur la mise en œuvre et la coordination des efforts dans le cadre d'une approche intégrée. La Coalition pour le Sahel, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel et Alliance ont fait des contributions importantes à cet atelier.

Les participants ont mis en particulier l'accent sur les points suivants:

- Il est nécessaire de réitérer l'appel à tous les acteurs présents au Sahel à placer la protection des populations civiles au cœur de leurs stratégies et de leurs opérations ;
- La protection des civils est un enjeu transversal de la Feuille de Route de la Coalition Sahel. Les quatre secrétariats en charge des différents piliers de la Feuille de Route (Coalition Sahel, Alliance Sahel, Secrétariat Exécutif du G5 Sahel et S.P3S) devraient accroître leur coopération et leur coordination stratégique spécifique pour la protection des civils ;
- L'approche intégrée doit comprendre tous les acteurs que ce soit de la sécurité, de la stabilisation et du développement. Dans ce cadre, la coordination et la collaboration avec les acteurs humanitaires est nécessaire, en respectant leur impartialité, indépendance et neutralité ;
- L'approche intégrée pour la protection des civils au Sahel doit prendre en compte les différents échelons (local, régional, national) et leurs spécificités (besoins concrets, gouvernance, coordination) ;
- Les conférences annuelles sur la confiance entre les forces de sécurité et les populations organisées jusqu'à l'année dernière par la présidence et le Secrétariat exécutif du G5 Sahel doivent être redynamisées et poursuivies ;
- Des leçons du Sahel devraient être prises en compte afin de développer des stratégies contre la propagation de la violence vers les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. Il faut par exemple intégrer dans les activités futures de l'Initiative d'Accra la protection des civils et la sécurité pour les populations.